

**Extrait du Registre des
Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 mars 2009

Le vingt quatre mars deux mil neuf à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mr LECHEVALIER Alain, Maire.

Etaient présents : LECHEVALIER Alain, SONILHAC Michèle, POULAIN Joseph, MABIRE Jean-Claude, DROUET Yves-Marie, MABIRE Daniel, JOUANNE Christophe, LECONTE Alain, CAILLOT Sylvie, POULAIN Thérèse., FEUARDANT Guy, TARDIF Philippe, POULAIN Jérôme, VIVIEN Janine.

Absent excusé : MABIRE Edouard,

Secrétaire de séance : SONILHAC Michèle.

⇒ Approbation des comptes rendus de la séance précédente du Conseil Municipal :

=====

Aucune remarque n'est exprimée par les membres présents.

SERVICE GENERAL

⇒ Approbation du Compte Administratif 2008 :

=====

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme POULAIN Thérèse, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2008, dressé par Mr LECHEVALIER Alain, après s'être fait présenté le Budget Primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) lui donne acte de la présentation du compte administratif qui peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement :	Excédent	622 385.48 €
Section d'Investissement :	Excédent	32 288.90 €
Ensemble :		654 674.38 €

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de Gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

⇒ Compte de Gestion 2008 du Receveur :

=====

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Mr LECHEVALIER Alain, Maire, déclare que le Compte de Gestion de la Commune, présenté par Mr LEVAUFRE Dominique, Receveur Municipal, pour l'exercice 2008, ne fait l'objet d'aucune observation ni de réserve de sa part.

⇒ **Affectation du Résultat 2008 :**

le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de 2008, soit 654 674.38 euros comme suit :

Section d'investissement :	Excédent 001 Report à nouveau	32 288.90 €
Section de fonctionnement :	Excédent 002 Report à nouveau	622 385.48 €

⇒ **Vote du budget général 2009 :**

Monsieur LEVAUFRE Dominique présente au Conseil Municipal, le budget général 2008 de la commune, préparé par Monsieur le Maire :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses de Fonctionnement		Budget 2009
Charges à caractère général		
60611	Eau	1 100.00
60612	Electricité	5 200.00
60621	Combustibles	7 000.00
60622	Carburants	3 000.00
60631	Fournitures d'entretien	2 500.00
60632	Fournitures de Petit Equip.	1 000.00
60633	Fournitures de Voirie	1 500.00
6064	Fournitures Administratives	5 000.00
6067	Fournitures scolaires	7 000.00
61522	Entretien des Bâtiments	10 000.00
61523	Entretien Voirie	10 000.00
61551	Entretien Matériel roulant	10 000.00
61558	Entretien Autres biens	1 500.00
6156	Maintenance	5 000.00
616	Primes d'Assurances	7 000.00
6182	Documentation	800.00
6188	Autres frais divers	392.00
6225	Ind. Comptables, Régisseur	700.00
6226	Honoraires	3 000.00
6227	Frais d'acte et de constat	5 000.00
6231	Annonces, Insertions	1 000.00
6232	Fêtes et Cérémonies	5 000.00
6248	Frais de transports	1 200.00
6261	Frais d'Affranchissement	1 500.00
6262	Télécommunications	3 000.00
6281	Concours divers (Cotisations)	300.00
6282	Gardiennage Eglise	117.00
63512	Taxes Foncières	4 200.00
637	Taxes Ordures Ménagères	130.00
Charges de Personnel		
6218	Autre Personnel Extérieur	7 200.00
6332	FNAL	100.00
6336	Centre de Gestion - CNFPT	2 000.00
6338	Autres Impôts et Taxes s/ Rémun	300.00
6411	Personnel Titulaire	100 000.00
6413	Personnel non Titulaire	5 000.00
6451	Urssaf	15 000.00
6453	CNRACL - RAFP - ATIACL	20 000.00
6454	Assedic	100.00
6455	Groupama - Ass Personnel	6 000.00
6456	FNCSE	500.00

6458	Mutuelle	1 300.00
6475	Médecine du travail - CDG	500.00
64832	FCCPA	500.00
Charges de Gestion Courante		
6531	Indemnités Maire et Adjoints	25 000.00
6533	Ircantec	1 100.00
6554	Contrib. aux Org. de Regroup.	700.00
65734	Sub. Particip. Communes	500.00
65735	Sub. Part. Org. Intercom	8 000.00
657362	Subvention au CCAS	300.00
65737	Autres Etabliss Publics Locaux	
65738	Sub Equip. Autres Org. SA	10 000.00
6574	Associations (Subventions)	8 144.00
658	Aut. Dép. Gestion courante	3 000.00
Charges financières		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 900.00
Charges exceptionnelles		
675	Val. Compt. Immob. Cédées	50 000.00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000.00
O22	Dépenses Imprévues	1 900.00
O23	Vir. Section Investissement	723 817.00
Total des dépenses de fonctionnement		1 102 000.00
Recettes de fonctionnement		Budget 2009
Produits de gestion courante		
70311	Concessions	230.00
7083	Locat. Autres qu'immeubles	10.00
Impôts et taxes		
7311	Contributions Directes	144 604.00
7381	Droits de Mutation	14 000.00
Dotations et Participations		
7411	Dotations forfaitaires	107 844.00
74121	DSR	11 000.00
74127	Dotation Nationale de Péréquation	24 750.00
742	Dotations Elus	2 762.00
7474	Dotations Communes	15 000.00
7475	Dot. Communauté de Com.	18 500.00
7478	Dot. Autres Organismes	1 500.00
74833	Compensation TP	261.00
74834	Compensation TF	9 127.00
74835	Compensation TH	6 620.00
7484	Dotation de Recensement	
Autres Produits de gestion courante		
7521	Locations logements commun.	38 000.00
7522	Locations Mille club et cuisine	3 000.00
757	Redev Fermiers Conc	30 000.00
758	Autres Produits	1 506.52
Produits Financiers		
768	Produits Financiers	300.00
Produits Exceptionnels		
775	Produits cessions d'Immob	50 000.00
7788	Produits exceptionnels divers	600.00
OO2	Excédent Reporté	622 385.48
Total des recettes de fonctionnement		1 102 000.00

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses d'investissement		Budget 2009
Emprunts et dettes assimilées		
1641	Capital Remboursé	9 500.00
165	Rbt de Cautions logements	300.00
Acquisitions		
2111	Terrains nus	230 000.00
2115	Terrain bâti	125 000.00
2184	Acquisition Matériel	15 000.00
Immobilisations en cours		
2313	Bâtiments	50 000.00
2315	Voirie	472 500.00
O20	Dépenses Imprévues	29 700.00
Total des dépenses d'investissement		932 000.00
Recettes d'investissement		Budget 2009
Dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	13 600.00
10223	TLE	5 294.10
1068	Fonds de Réserve	
OO1	Excédent reporté	32 288.90
Subventions d'équipement reçues		
1323	Subv du Département non transf.	9 000.00
1341	DGE non transf.	28 000.00
Emprunts et dettes assimilées		
1641	Emprunts	120 000.00
165	Dépôts et Cautions reçus	0.00
Immobilisations corporelles		
2111	Vente de Terrains	0.00
O21	Virement de sect. Fonction.	723 817.00
Total des recettes d'investissement		932 000.00

Le Conseil accepte le budget ainsi présenté, à l'unanimité des membres présents.

SERVICE ASSAINISSEMENT

⇒ Approbation du Compte Administratif 2008 :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme POULAIN Thérèse, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2008, dressé par Mr LECHEVALIER Daniel, après s'être fait présenté le Budget Primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) lui donne acte de la présentation du compte administratif qui peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement :	Excédent	198 714.00 €
Section d'Investissement :	Excédent	52 610.07 €
Ensemble :		251 324.07 €

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de Gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

⇒ **Compte de Gestion 2008 du Receveur :**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Mr LECHEVALIER Alain, Maire, déclare que le Compte de Gestion de la Commune, présenté par Mr LEVAUFRE Dominique, Receveur Municipal, pour l'exercice 2008, ne fait l'objet d'aucune observation ni de réserve de sa part.

⇒ **Affectation du Résultat 2008 :**

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de 2008, soit 251 324.07 euros comme suit :

Section d'Investissement :	Excédent 001 Report à nouveau	52 610.07 €
Section de Fonctionnement :	Excédent 002 Report à nouveau	198 714.00 €

⇒ **Vote du budget Assainissement 2009 :**

Monsieur LEVAUFRE Dominique présente au Conseil Municipal, le budget d'Assainissement 2009, préparé par Monsieur le Maire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses de fonctionnement		Budget 2009
6061	Fournitures non stockables	100.00
623	Publicité, Publications	500.00
658	Autres charges de gestion	3 600.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 300.00
6616	Intérêts bancaires - Frais d'engagement	100.00
6811	Dotations aux amortissements Immobiliers	10 870.00
O23	Virement à Section d'Investissement	218 530.00
Total		238 000.00
Recettes de fonctionnement		
OO2	Excédent	198 714.00
70611	Abonnement (Redevance SAUR)	29 540.00
777	Quote-part Subventions Investissement	9 746.00
Total		238 000.00

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement			
13912	Amort Subvention Equip Conseil Régional	191.00	
13913	Amort Subvention Equip Conseil Général	12.00	
13914	Amort Subvention Equip Conseil Commune	1 200.00	
13918	Amort Subvention Equip Autres	8 343.00	
1641	Emprunts - Capital remboursé	10 200.00	
2111	Terrains nus	10 952.00	
2315	Travaux prévisionnels	496 102.00	
Total		527 000.00	
Recettes d'investissement			
OO1	Excédent reporté	52 610.07	
1312	Subvention Conseil Régional	10 000.00	
1313	Subvention Conseil Général	14 989.93	
1314	Subvention d'Equipement Commune	10 000.00	
1641	Emprunts Assainissement Le Bourg / Thoville	210 000.00	
28153	Provision aux amortissements	10 870.00	
2	O21	Virement de section fonctionnement	218 530.00
Total		527 000.00	

Le Conseil accepte le budget ainsi présenté, à l'unanimité des membres présents.

⇒ **Renouvellement et extension carrière du Bosquet (société SECMA) – Positionnement du Conseil :**

=====
Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération en date du 03 mars 2009 se rapportant à l'enquête publique en cours se déroulant du 02 mars au 04 avril 2009 (arrêté préfectoral du 22 janvier 2009 sur le territoire de la commune pour le renouvellement et l'extension de la carrière du Bosquet exploitée par la société SECMA, dont le dossier est mis à disposition du public pour être consulté pendant les heures d'ouverture au public de la Mairie.

Après que chacun ait pu obtenir des précisions voulues sur le dossier précité,

Le Conseil, après en avoir délibéré, sous réserve d'un aménagement des fossés avec grilles en sortie de carrière et du point d'entrée des camions sur la rive opposée,

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents, le renouvellement et l'extension de l'exploitation de la carrière du Bosquet par la société SECMA sur le territoire de la commune.

⇒ **Intercom – Exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur la commune - Positionnement du Conseil :**

=====
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier se rapportant à l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur la commune sur des terrains appartenant à la Communauté de Communes de la Côte des Isles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sous réserve de reboisement et d'entretien des parties comblées au fur et à mesure du recouvrement des remblais par de la terre végétale,

ACCEPTE à l'unanimité l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune par la Communauté de Communes de la Côte des Isles.

⇒ **Acquisition matériel groupe scolaire :**

=====
Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le matériel informatique du groupe scolaire est ancien et qu'il serait nécessaire de le renouveler en étalant les acquisitions sur une période de 3 années environ.

Mr le Maire propose au Conseil de réaliser pour 2009, l'acquisition de deux micro-ordinateurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE ce plan d'investissement informatique pour le groupe scolaire,

CHARGE Mr le Maire de demander des devis pour l'acquisition de deux micros-ordinateurs.

⇒ **Voyage à Paris (classe CM1 et CM2) – Participation de la commune :**

=====
Monsieur le Maire rappelle au Conseil que les élèves de la classe de Monsieur DUCHESNE, Directeur de l'école des Chardons Bleus vont effectuer un voyage à Paris en mai prochain.

Quatorze élèves de la commune sont concernés et une participation est demandée pour aider au financement de ce voyage.

Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, de financer à hauteur de 50 € par enfant, le voyage à Paris, soit 700 €.

Le montant de cette subvention sera pris sur l'article 6574.

⇒ **Questions diverses :**

=====
- Monsieur donne lecture d'un courrier reçu ce jour de la société ABI GROUP, précisant que la commande du photocopieur référencée suivant la délibération en date du 03 mars 2009 était annulée, et que suite aux difficultés rencontrées avec la société ABI GROUP, la commune se réserve le droit de passer un contrat avec un autre fournisseur

- Invitations repas des Aînés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45 minutes.

Affichage : 19.03.09 - Convocation 19.03.09

Conseillers en exercice : 15 – Présents 14 – Votants 14.

Pour Copie conforme

Aux Moitiers d'Allonne, le 25 mars 2009

Le Maire